

# NEERPEDE, ENTRE VILLE ET CAMPAGNE



PLAN OPERATIONNEL



UN TERRITOIRE  
UNIQUE AU  
POTENTIEL MULTIPLE



# PRÉFACE

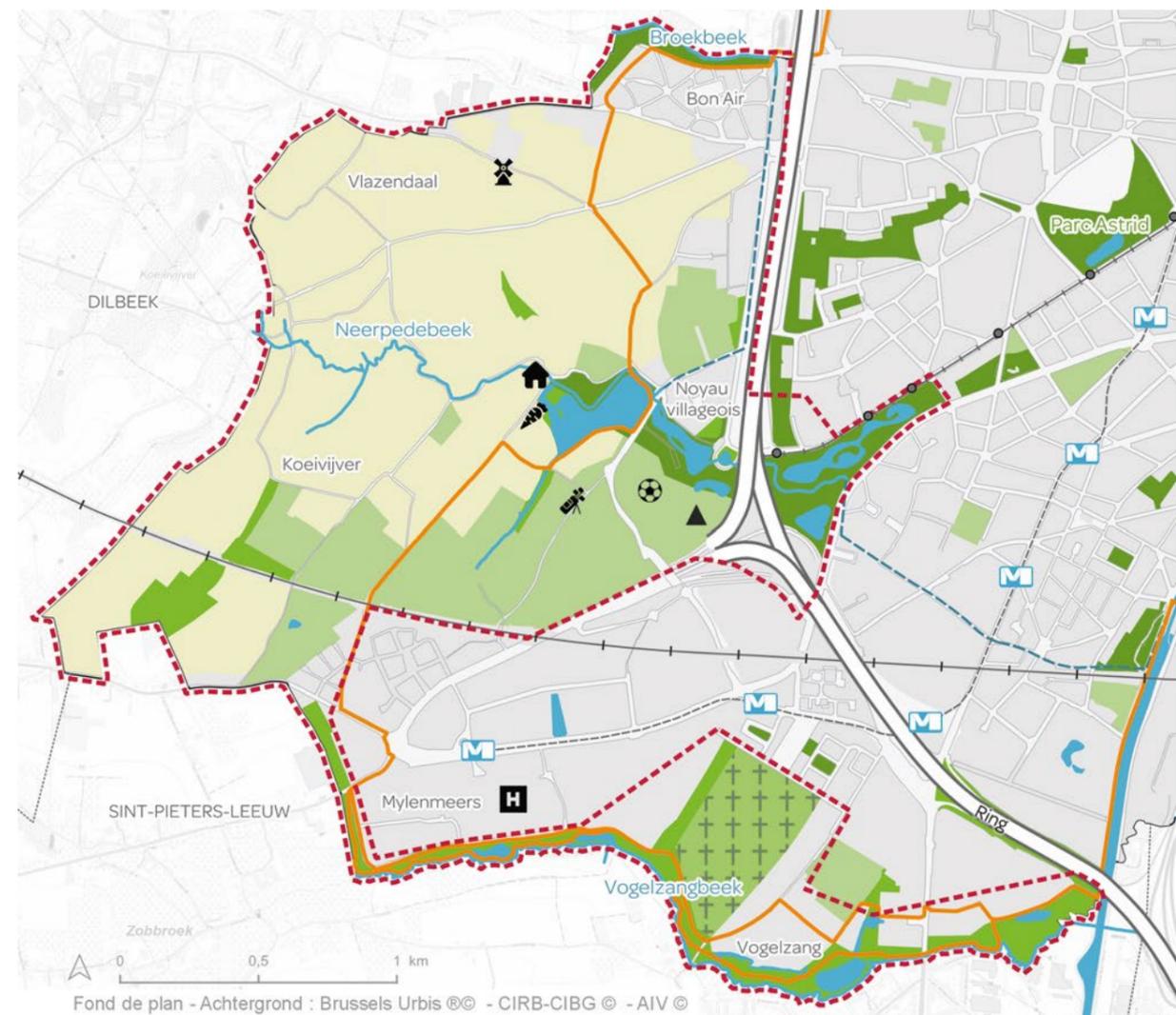
Sorti tout droit d'un tableau de Breughel, Neerpede a traversé les âges et se retrouve aujourd'hui au croisement des grands défis auxquels Bruxelles fait face : lutter contre les effets du réchauffement climatique, protéger la biodiversité, promouvoir une agriculture saine et durable de proximité, développer une offre récréative de qualité ou, simplement, offrir aux citoyens un espace de repos et de reconnexion à la nature.

La vision qui vous est présentée ici identifie une série d'actions et de projets à mener en partenariat avec une multiplicité d'acteurs – pouvoirs politiques, administrations, associations et citoyens – pour valoriser et nous réapproprier collectivement ce patrimoine exceptionnel.

A tous les acteurs qui ont conçu, soutiennent, soutiendront et contribueront à faire vivre notre vision pour cette zone exceptionnelle, j'adresse les plus chaleureux remerciements du Gouvernement bruxellois.

Alain MARON,

*Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement et de la Démocratie participative*



Fond de plan - Achtergrond : Brussels Urbis ©© - CIRB-CIBG © - AIV ©

Périmètre du Plan Opérationnel de Neerpede



- - - Plan opérationnel
- Luizenmolen
- Maison verte et bleue
- Ferme du Chaudron
- Golf
- Complexe sportif
- Butte
- Hôpital Erasme
- Promenade verte
- Tram - ligne 81
- Métro - ligne 5
- Train
- Eau en surface
- - - Cours d'eau vouté
- Zone de parc
- Zone verte
- Zone de sport
- + Zone de cimetière
- Zone agricole
- Zone urbaine

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉFACE</b>	<b>1</b>
<b>01. INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>02. NEERPEDE, DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS</b>	<b>6</b>
<b>03. NEERPEDE CÔTÉ NATURE : RENFORCER LA BIODIVERSITÉ</b>	<b>12</b>
<b>04. NEERPEDE CÔTÉ LOISIRS : JOUER, BOUGER ET SE RESSOURCER</b>	<b>18</b>
<b>05. NEERPEDE AGRICOLE : NOURRIR LA VILLE DE MANIÈRE Saine ET DURABLE</b>	<b>24</b>
<b>06. LE PLAN OPÉRATIONNEL DE NEERPEDE EN PRATIQUE</b>	<b>28</b>
<b>07. CONCLUSION</b>	<b>29</b>

## INTRODUCTION



### LA CAMPAGNE AUX PORTES DE LA VILLE

Le développement économique de Bruxelles, son urbanisation et la pression démographique ont petit à petit fait disparaître la plupart des paysages ruraux de notre capitale. Pourtant, à quelques kilomètres du centre-ville, se trouve encore un vaste espace de plus de 400 hectares, parsemé de champs, de bois, d'étangs et de ruisseaux. Cet espace vert, situé dans la partie ouest de la commune d'Anderlecht, demeure préservé de la densité urbaine. C'est pour le protéger et en assurer le développement harmonieux qu'a été lancé le Plan Opérationnel de Neerpede.

Il s'agit d'abord de sauvegarder les paysages bucoliques de Neerpede, derniers vestiges du Pajottenland en Région bruxelloise. Leur diversité en fait un véritable atout pour la ville.

Neerpede est l'une des dernières terres bruxelloises à vocation agricole. Une évolution progressive vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et tournée vers la consommation locale pourrait faire de cette zone rurale un exemple pour l'agriculture agro-écologique. Les habitant.e.s d'Anderlecht, des autres communes bruxelloises et de la périphérie bénéficieraient ainsi d'aliments sains, produits localement.

Autre intérêt pour les habitant.e.s : le potentiel récréatif de Neerpede. La présence de ruisseaux, d'étangs, de collines et de vallons offre des possibilités de développer des espaces de détente uniques (terrain d'aventure-nature, étang de baignade, infrastructures sportives diverses, parcours santé, sentiers balisés...), à proximité immédiate du tissu dense de Bruxelles où le manque d'espaces verts se fait sentir. Tout comme la forêt de Soignes au sud de la ville, Neerpede deviendrait un havre de nature, de calme et de détente à l'Ouest de la ville, bénéfique pour la santé des Bruxellois-es.

Neerpede se situe à seulement vingt minutes à vélo de la Grand-Place de Bruxelles et est accessible en tram ou en métro. Une meilleure intégration des différents parcs de l'Ouest d'Anderlecht et de la zone à proximité de l'échangeur du Ring contribuera à créer une véritable porte entre ville et campagne. A partir d'ici, les marcheurs/euses et les cyclistes pourront profiter des nombreux chemins de randonnée et parcours.

Cette zone naturelle aux frontières de la ville joue bien entendu aussi un rôle majeur sur le plan écologique. L'eau constitue une véritable colonne vertébrale de cet espace naturel, avec de nombreux ruisseaux et un chapelet d'étangs, qui accueillent une riche biodiversité et participent à la lutte contre les inondations. De par sa situation géographique, au sud-ouest de Bruxelles, en amont des vents dominants, Neerpede permet de lutter contre les effets d'îlots de chaleur, caractéristiques des milieux urbains. Cette zone de fraîcheur agit comme un véritable poumon vert pour la ville, et comme refuge pour la faune et la flore, fragilisés par l'urbanisation. Promouvoir la biodiversité (création de nouvelles réserves naturelles, protection des zones humides, assainissement des eaux, restauration des berges naturelles...) est l'une des priorités pour la zone.

Le Plan Opérationnel de Neerpede est un vaste projet qui vise à combiner harmonieusement la préservation des paysages et de la biodiversité, le développement de l'agriculture urbaine et d'espaces de loisirs, afin d'assurer une transition douce entre ville et campagne.

**La diversité  
des paysages de  
Neerpede est  
un véritable atout  
pour la ville.**

## NEERPEDE, DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS



Luizenmolen

### PAYSAGE RURAL ET EXPANSION URBAINE

Le paysage de Neerpede a peu évolué entre la période du grand déboisement et de mise en culture des terres (12<sup>ème</sup>-13<sup>ème</sup> siècle) et celle de la forte urbanisation de Bruxelles (19<sup>ème</sup> siècle). Durant cet intervalle, Anderlecht, Dilbeek et Itterbeek constituent les principaux noyaux d'habitations. Dans la vallée de la Pede, les villages de Neerpede, Vlazendaal, Koeivijver, Vogelzang, Sint Anna Pede et Sint Gertrudis-Pede forment des zones de développement secondaires et plus dispersées.

Ce paysage historique se caractérise par une opposition entre de vastes étendues cultivées (appelées « kouters ») dominant les parties hautes des collines, et les fonds de vallées, dans lesquels les parcelles sont plus compartimentées. C'est là que se concentre l'habitat, entouré de vergers, de prairies et de potagers. Le développement de cette région agricole est intimement lié à celui de Bruxelles. La ville offre des opportunités commerciales pour les paysans et les maraîchers, mais, sur le plan de la conservation du patrimoine paysager et naturel, elle constitue également la principale menace.



Pieter Bruegel l'Ancien, La Moisson, 1565 Metropolitan Museum of Art

Le paysage commence à se transformer avec l'expansion de Bruxelles au 19<sup>ème</sup> siècle et l'urbanisation d'Anderlecht, puis de Dilbeek et de Sint-Pieters-Leeuw. La construction de grandes infrastructures au 20<sup>ème</sup> siècle (voie ferrée, Ring de Bruxelles, lignes à haute tension, zones industriels, campus hospitalier, etc.) et l'apparition progressive de bâtis linéaires le long des voies d'accès vers la capitale achèvent ensuite de le morceler.

Dès les années 1970, des voix se font entendre (comme celle de l'association Neerpede Blijft), pour préserver Neerpede. La mobilisation citoyenne pour la protection de la nature et le partage harmonieux de l'espace enclenche une réflexion salutaire pour l'avenir de Neerpede. Des arrêtés ministériels ont permis le classement de certaines zones, préservant ainsi le paysage.



Le groupe d'action sort l'artillerie lourde « Neerpede Blijft » au conseil d'état

## UNE MOBILISATION RÉGIONALE

L'adoption, en 2001, du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) de la Région bruxelloise permet d'organiser les différentes fonctions urbaines en identifiant les affectations du sol et en délimitant les zones bâissables et les zones vertes. La désignation des terres de Neerpede comme « agricoles » ou « espaces verts » freine ainsi les possibilités d'extension de la ville. Toutefois, une pression subsiste, avec notamment des demandes, certes limitées, de réaffectation des sols en faveur de l'habitat, des infrastructures ou de l'économie. On constate, surtout, un usage inapproprié des terres agricoles (pour des jardins privés, des prés à chevaux, etc) ou l'achat de terres comme valeur refuge ou à des fins spéculatives. Cela entraîne une hausse continue de la valeur des terrains au détriment de la production alimentaire ou de la nature.



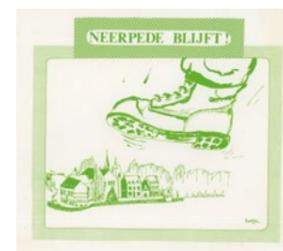
© SUM Research

Les régions bruxelloise et flamande entament alors une réflexion visant à dégager une vision globale pour la zone de Neerpede à Anderlecht et les communes limitrophes du Pajottenland. En 2014, le Plan Directeur interrégional pour Neerpede-Vlezenbeek-Sint Anna Pede, élaboré par Bruxelles Environnement et la Vlaamse Laandmaatschappij (VLM), vise une forte synergie entre les différentes fonctions de la zone de Neerpede : paysagères, agricoles, écologiques et récréatives. La proximité de ce territoire avec la métropole est une opportunité pour créer des interactions entre l'espace urbain et la campagne. Le Plan Directeur formule cinq objectifs prioritaires pour Neerpede :

- le renforcement des grandes structures paysagères ;
- le développement du maillage vert-bleu en tant que structure écologique principale ;
- la création d'opportunités pour l'agriculture, le maraîchage et les jardins potagers ;
- le désenclavement de la zone ;
- la définition des instruments d'intervention et de gestion.

Quelques années plus tard, en 2018, le Plan Régional de Développement Durable (PRDD) confirme la volonté de conserver les espaces ouverts comme part intégrante et fonctionnelle d'une ville durable. Le rôle des espaces verts (dont les espaces agricoles) dans le maintien et le renforcement de la biodiversité est réaffirmé pour sa participation fondamentale à l'écosystème bruxellois (écologique, social et économique). Dans cet esprit, aucun développement urbain majeur ne sera prévu sur le territoire de Neerpede. Le PRDD prévoit aussi de renforcer le maillage vert (ensemble d'espaces verts connectés entre eux) et de relier entre eux tous les tronçons du maillage bleu (étangs, rivières, zones humides). Deux ambitions qui ont un impact direct sur le développement de Neerpede, dont les différentes composantes « vertes » et « bleues » manquent de continuité. Ces objectifs sont également mis en avant dans le Plan Nature régional et dans le Plan communal de développement de la nature d'Anderlecht.

## La mobilisation citoyenne pour la protection de Neerpede enclenche une réflexion salubre pour l'avenir.

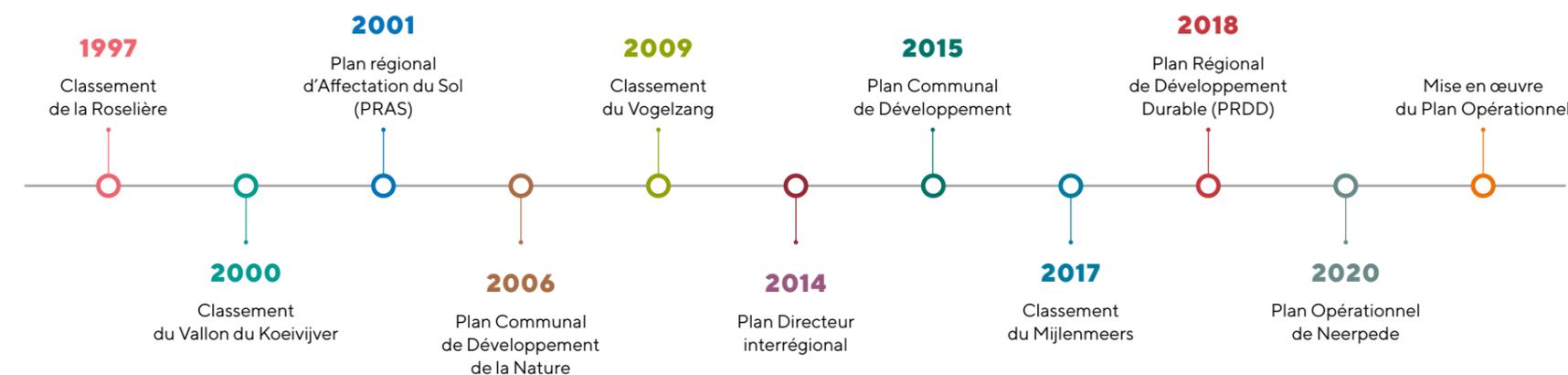


## DES PROJETS AMBITIEUX POUR LE FUTUR

Conformément aux lignes directrices formulées dans le Plan Directeur interrégional de 2014 et au PRDD, Bruxelles Environnement lance une grande étude pour aboutir à un plan opérationnel. Cette mission est confiée au bureau d'architecte paysagiste JNC International, en collaboration avec de nombreux acteurs institutionnels (commune d'Anderlecht, Brussels Perspective, Bruxelles Mobilité, Brussels Urban, Maître Architecte, etc.) impliqués dans les comités d'accompagnement ou de pilotage de l'étude.



© JNC International



Le **Plan Opérationnel de Neerpede** (PON) est achevé en septembre 2020. Il couvre une zone de 400 hectares et définit des objectifs stratégiques qui rejoignent les ambitions d'autres programmes et actions régionales (stratégies Good Food et Good Move, Plan Quiet Brussels, Plan de Gestion de l'Eau, Plan Nature, politique du maillage Vert et Bleu). Ceux-ci sont ensuite traduits en actions concrètes à réaliser dans les années à venir. Certains projets ont déjà démarré, en collaboration avec divers partenaires. Les projets ont souvent une dimension transversale et sont susceptibles d'engendrer des effets positifs sur plusieurs fronts, engendrant ainsi un cercle vertueux : une transition des méthodes de production agricole aura un impact sur la biodiversité et sur la convivialité. Un aménagement lié aux loisirs peut être l'occasion de replanter des arbres ou de renaturaliser les berges d'un cours d'eau.

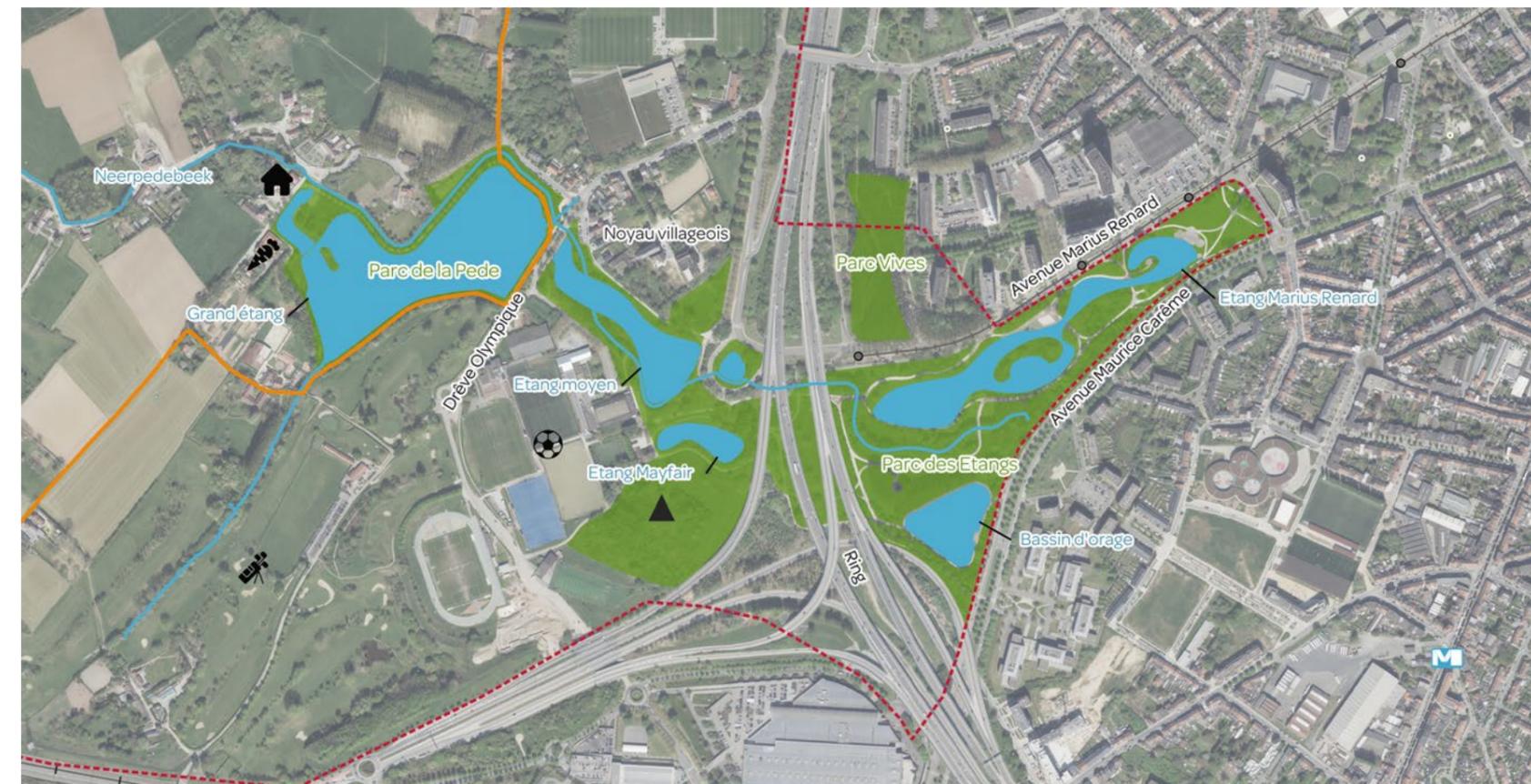
Les pages qui suivent offrent un aperçu des principaux enjeux et des actions concrètes formulées dans le Plan Opérationnel de Neerpede pour les trois grands pôles de développement de la zone : la nature, les loisirs et l'agriculture.



## LE PLAN OPÉRATIONNEL DE NEERPEDE COMPORTE 7 CHAPITRES :

- 1. Diagnostic.** Inventaire des éléments paysagers et pistes pour augmenter l'attractivité de Neerpede.
- 2. Surveillance et protection durable de Neerpede.** Inventaire des outils réglementaires, stratégiques ou incitatifs.
- 3. Vallon du Broekbeek.** Avant-projet de valorisation de cette zone verte autour de la Promenade Verte régionale.
- 4. Parc de Neerpede.** Avant-projet concernant la zone-clé de transition entre la ville et la campagne. Revalorisation des espaces verts et bleus et développement d'une zone récréative régionale.
- 5. Drève Olympique.** Avant-projet du réaménagement paysager de cet axe qui traverse le Parc de Neerpede, avec une attention particulière pour les modes de mobilité active
- 6. Neerpede côté nature.** Projets et actions à mener dans la partie agricole de Neerpede, à l'ouest de la zone.
- 7. Charte paysagère.** Typologie des voies, espaces, berges des cours d'eau, paysages, etc. Recommandations pour leur aménagement.

Une cartographie stratégique (14 cartes thématiques sur les propriétés, l'égouttage, les terrains agricoles, les vues paysagères...) accompagne également le Plan Opérationnel.



Plan opérationnel

- Maison verte et bleue
- Ferme du Chaudron
- Golf
- Complexe sportif
- Butte

- Promenade verte
- Tram - ligne 81
- Métro - ligne 5

- Eau
- Zone de parc



Fond de plan - Achtergrond : Brussels Urbis © - CIRB-CIBG © - AIV ©

Périmètre du Plan Opérationnel de Neerpede : détail de la zone du futur Parc de Neerpede (le périmètre complet du Plan Opérationnel est présenté en page 2)

## NEERPEDE CÔTÉ NATURE : RENFORCER LA BIODIVERSITÉ



### ENJEUX ET OBJECTIFS

Des champs aux portes de la ville, le chant des oiseaux le long des ruisseaux, un écrin de verdure à deux pas du métro ou à 20 minutes de vélo de la Grand-Place... Neerpede offre une bouffée de nature aux frontières de la métropole. Mais les menaces sont réelles : diminution de la biodiversité, fragmentation des milieux naturels, urbanisation, pollution, intensification de l'agriculture...

La priorité est mise sur la restauration des maillages vert (espaces naturels) et bleu (ruisseaux, étangs, etc). Ces couloirs écologiques ont actuellement de nombreux chaînons manquants. Il s'agit d'assurer la continuité de ce double maillage, pour permettre à la faune et à la flore d'évoluer et de se disperser.

La création d'espaces verts accessibles est également nécessaire pour la ville. En été, il y fait de plus en plus chaud. Le réaménagement de Neerpede et la plantation d'arbres peut augmenter la fonction de régulation climatique de la zone, tout en offrant aux citoyen-ne-s une destination rafraîchissante lors des canicules.

### PROPOSITIONS DU PLAN OPÉRATIONNEL DE NEERPEDE

#### Une meilleure gestion des parcs urbains

Les espaces verts de la zone sont actuellement gérés par plusieurs opérateurs publics (Bruxelles Environnement, Commune d'Anderlecht, Bruxelles Mobilité), ce qui engendre des incohérences. Le Plan opérationnel recommande de confier l'ensemble du futur Parc de la Pede à un gestionnaire unique, qui pourrait être Bruxelles Environnement.



Plan masse du futur parc de Neerpede (copyright JNC)

**Assurer la continuité des maillages vert et bleu permettra à la flore de se déployer et de se disperser.**

### Des espaces plus verts

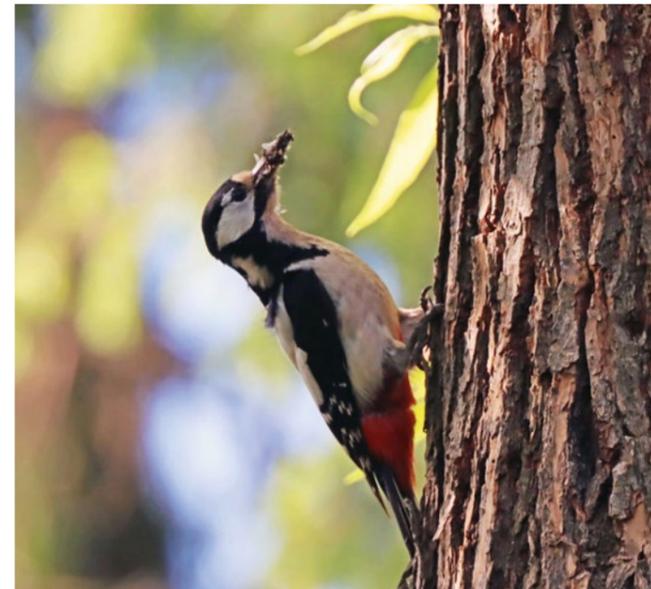
Les espaces verts datant des années '70 ont été fortement impactés par la présence de grandes infrastructures routières : le Parc de la Pede, le Parc Vives, le Parc des Etangs et la zone intermédiaire sous l'échangeur du Ring. Plusieurs propositions sont formulées :

- diversifier progressivement les zones boisées comprenant une seule espèce d'arbres, par exemple une peupleraie arrivée à maturité, pour créer des biotopes à plus haute qualité biologique et plus adaptés au changement climatique ;
- augmenter la biomasse et la biodiversité dans les parcs (40 hectares) et le reste de la zone de Neerpede par un programme de

(re-)plantation, sur un total de 400 hectares. Celui-ci sera soutenu par le développement d'une série de réserves naturelles et un système de subsides pour propriétaires et gestionnaires (dans le cadre de l'Ordonnance Nature) et par l'application d'une charte paysagère ;

- protéger l'espace vert contre les nuisances sonores des voiries, notamment par des murs anti-bruit sur le Ring ou un aménagement du relief en bordure du parc ;
- agrandir l'actuel parc des Etangs, à long terme, par une reconversion du Boulevard et du rond-point Carême en diminuant les surfaces imperméables liées à l'infrastructure routière.

Plus d'arbres et moins de béton ; plus d'espèces et de nouvelles plantations : face aux changements climatiques, Neerpede soigne son rôle de « poumon vert » de Bruxelles. On respire.



### Plus de nature autour du maillage bleu

Le ruisseau, le Neerpedebeek, et son chapelet d'étangs traversent et structurent la zone de Neerpede. Mais le réseau hydrographique de ce sous-bassin de la Senne a été largement remanié lors de la construction du Ring de Bruxelles. Des efforts pour retrouver une haute qualité écologique, mais aussi pour renforcer la valeur récréative et paysagère de ce maillage bleu, ont déjà été entamés. C'est ainsi que le grand étang de la Pede, alimenté par le Neerpedebeek, a déjà fait l'objet d'aménagements. Bruxelles Environnement est également intervenu au niveau du Vogelzangbeek pour améliorer l'écoulement du cours d'eau, naturaliser les berges et créer des espaces de détente à proximité de l'hôpital Erasme. Plusieurs actions sont encore proposées afin de le mettre en valeur et de rétablir le caractère naturel de ses différentes composantes :

- redonner un caractère naturel aux berges du Broekbeek, du Koeivijverbeek et du Neerpedebeek, et de ses affluents (élimination des berges en béton, plantation, réhabilitation des zones humides et fossés, collecte des eaux de pluies,...) ;
- réhabiliter l'ensemble des étangs du Parc de la Pede en améliorant la connexion avec le cours d'eau, en naturalisant les berges et en éliminant les vases. L'ensemble de ces interventions permettront d'augmenter la valeur écologique de ces écosystèmes aquatiques, de lutter contre leur eutrophisation<sup>1</sup> et les inondations ;
- aménager la partie amont du Neerpedebeek et du Broekbeek afin de participer à la lutte contre les inondations, par exemple par l'installation de zones d'immersion temporaire. Celles-ci pourraient, par ailleurs, accueillir une intéressante biodiversité typique des milieux humides ;
- transformer un étang du parc de la Pede – l'étang Mayfair ou l'étang Moyen – en étang de baignade en plein air. Un système de lagunage filtrera naturellement les eaux... Une étude de faisabilité est en cours.



Les berges des étangs et des ruisseaux qui retrouvent leur aspect naturel, c'est tout bénéfique pour la faune et pour la flore. Ces aménagements permettent au maillage bleu de mieux lutter contre les inondations et offrent de beaux espaces de quiétude aux promeneurs.

<sup>1</sup> Apport excessif d'éléments nutritifs dans les eaux, entraînant une prolifération végétale, un appauvrissement en oxygène et un déséquilibre de l'écosystème (définition du dictionnaire Robert)

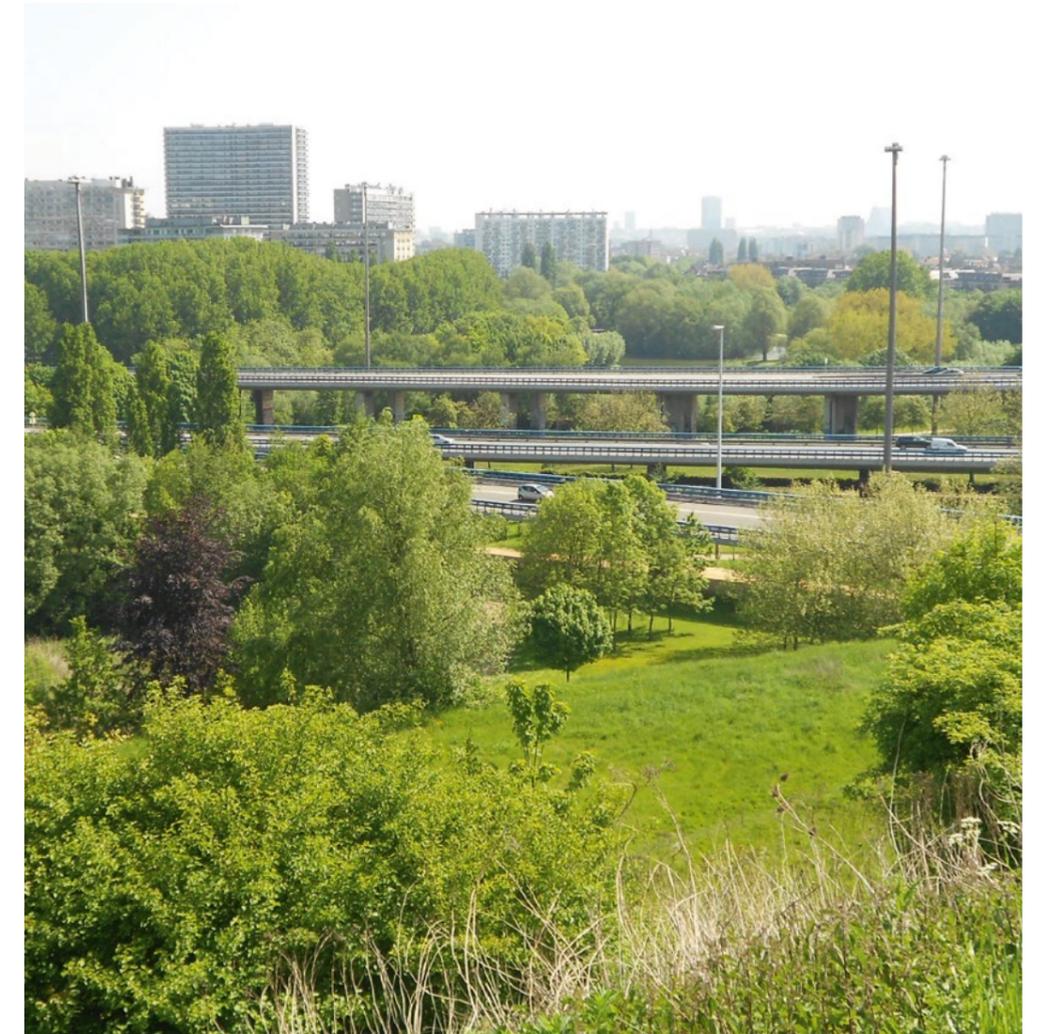
### Moins de bruit

Le Ring de Bruxelles a actuellement un impact sonore important sur la zone de Neerpede. Deux projets peuvent contribuer à le réduire :

- construire un complexe de murs anti-bruit sur le Ring, en collaboration avec Bruxelles Mobilité. Ceux-ci auront un impact positif sur le futur parc de Neerpede mais aussi sur les quartiers voisins, qui continuent à se développer, et sur le parc du Vogelzang ;
- implanter des buttes le long de l'avenue Maurice Carême à Anderlecht et réaménager le rond-point Maurice Carême en porte d'entrée verte vers le parc. Ce dispositif nécessitera de revoir tout l'aménagement de la voirie. Sa faisabilité doit donc être examinée en profondeur.

### Des mesures de préservation

Le Plan Opérationnel de Neerpede propose des mesures particulières de préservation de la nature et de protection du paysage, par exemple la création de nouvelles zones vertes et réserves naturelles, des subsides pour la plantation d'arbres et de haies ou pour l'achat ou la prise en emphytéose de parcelles stratégiques. Des actions qui garantissent le développement harmonieux, durable et au bénéfice des habitants de la zone de Neerpede.



## NEERPEDE COTE LOISIRS : JOUER, BOUGER ET SE RESSOURCER



Un coup de fraîcheur et de détente aux portes de la ville avec le premier étang naturel de baignade de Bruxelles ! Un plongeon accessible en transports en commun.

Une butte à escalader et à dévaler en famille ou entre amis, des recoins pour se cacher, sauter et jouer en pleine nature. Un terrain d'aventures unique à Bruxelles, au cœur du parc de Neerpede. Et, au sommet, un panorama sur la ville et la zone agricole du Pajottenland.

Skate, escalade, basket, vélo : ça bouge sous le Ring de Bruxelles ! Des espaces vides réaménagés et mieux isolés du bruit pour accueillir des terrains de jeux et de sports urbains, accessibles à tou-te-s.



**Santé, fraîcheur, tranquillité. Quand la ville surchauffe, Neerpede ouvre grand ses portes vers la campagne.**

## ENJEUX ET OBJECTIFS

Etangs, butte, sentiers, vallons, ruisseaux : de par son étendue et sa variété, Neerpede est un terrain de loisirs unique à Bruxelles. Et il est situé à proximité de quartiers densément peuplé et en manque de grands espaces verts. Deux objectifs majeurs ont été identifiés : faire de Neerpede une véritable porte ouverte vers la campagne pour les citoyen-e-s, avec un vaste pôle récréatif régional, et prendre soin des paysages et de la nature comme d'un patrimoine à protéger. Ces nouvelles activités viendront compléter les équipements communaux existants, tout en préservant la quiétude de la zone.

Actuellement, la zone de Neerpede est traversée par un grand nombre d'itinéraires pédestres ou cyclables mais ceux-ci sont insuffisamment connectés entre eux et avec les territoires environnants. Le RER-vélo en projet offrira une liaison cyclable directe entre la ville et les villages des alentours. Il rendra Neerpede facilement et rapidement accessible à vélo.

En outre, ces paysages bucoliques sont encore relativement isolés des quartiers urbains et l'accessibilité en transports en commun et modes de déplacement actifs doit être améliorée. Les différents parcs urbains (Parc des Etangs, Parc Vives et Parc de la Pede) manquent également d'une cohérence paysagère et fonctionnelle. Mieux intégrés et reliés entre eux, ils contribueront à faire de Neerpede un territoire naturel totalement connecté à la ville et à ses habitant-e-s. Dans cet esprit d'inclusion, le réaménagement de l'espace surplombé par le Ring en une aire de jeux et de loisirs sportifs a également été planifié.



**Il s'agit d'ouvrir les portes entre ville et campagne, en connectant les itinéraires pédestres et cyclables.**

Neerpede jouit de paysages contrastés et d'une riche valeur patrimoniale. Il s'agit de conserver mais aussi de renforcer la qualité du paysage, un espace paisible et ressourçant. Dans ce but, un Plan de qualité visuelle est élaboré, définissant le paysage au travers de grandes catégories :

- les terres hautes et crêtes de collines, marquées par les champs et les vues panoramiques ;
- les fonds de vallées et des versants pentus, caractérisés par un paysage cloisonné, riche et diversifié, avec ses vergers, ses pâturages, son maraîchage, ses éléments naturels, ses fermes et ses clos.

Il s'agit de délimiter les grandes zones où le paysage ouvert reste préservé et d'indiquer les éléments emblématiques: panoramas, vues au loin, repères paysagers et éléments patrimoniaux. Cette carte et la charte paysagère sont des références pour les futurs aménagements de la zone.



**Les paysages contrastés de Neerpede ont une riche valeur patrimoniale qui sera préservée.**

## PROPOSITIONS DU PLAN OPÉRATIONNEL DE NEERPEDE

### Un pôle récréatif ambitieux

- En raison des infrastructures existantes et des espaces disponibles, Neerpede se prête parfaitement à la création d'un pôle récréatif régional tel que prévu au Plan Régional de Développement, destiné aux familles. Le « Parc de Neerpede » fera le lien entre la ville et la campagne, avec une offre récréative ambitieuse (terrains de jeux, maillage promenade, sports urbains, jogging, vélo, terrains d'aventure, loisirs d'eau, découverte du milieu naturel et agricole, etc) tout en veillant à conserver les qualités des milieux naturels. Quelques exemples d'aménagements :
- le premier étang de baignade de Bruxelles. La zone de baignade envisagée devrait être comprise entre 4.000 et 6.000 m<sup>2</sup> soit l'équivalent de 3 à 5 piscines olympiques. Les eaux seraient traitées de manière naturelle, par phytoépuration. Grâce à ce projet unique, les Bruxellois.e.s pourraient retrouver – comme c'était le cas autrefois –, le plaisir de nager dans un cadre naturel. Un atout majeur pour la santé et la détente à l'Ouest de Bruxelles ;
- des circuits de jeux et d'aventures-nature sur la butte. Le sommet de cette colline jouit d'un panorama sur Bruxelles et le Pajottenland, un atout touristique actuellement inexploité. Le développement de l'activité touristique et récréative se fera en harmonie avec les spécificités naturelles de la butte ;
- un toboggan géant, une piste de skate couverte sous le Ring, un plan d'eau pour bateaux miniatures téléguidés, une voie d'escalade... Ces aménagements seront à planifier après une étude technique et une phase de test, en associant les futurs usagers à la réflexion.



### Priorité à la mobilité active

Des sentiers de promenade qui démarrent à deux pas d'un arrêt de tram ou de métro. Un chapelet d'étangs, une succession de parcs et, plus loin, une magnifique surprise : la campagne qui se déploie, calme et préservée. On peut s'y balader, à pied ou à vélo, pendant des kilomètres.

Tous les modes de déplacement actifs mènent à Neerpede. La zone est accessible aux familles, aux sportifs, aux personnes à mobilité réduite, grâce à un nouveau plan de mobilité qui facilite l'accès en transports en commun, aux piétons et aux cyclistes, et rend leurs déplacements depuis la ville plus simples, plus agréables et plus sécurisés (RER-vélo, itinéraires piétons, parking vélos sécurisés...).

Un travail sur les enjeux de mobilité doit être initié avec les acteurs publics concernés (Bruxelles Mobilité, la STIB, perspective.brussels, Bruxelles Environnement, la Commune d'Anderlecht) afin d'améliorer l'accès à Neerpede :

- élaborer un plan de mobilité adapté aux futurs projets, qui favorise l'approche multimodale ;
- améliorer l'accès aux espaces verts et à la zone rurale de Neerpede en donnant la priorité aux modes actifs et aux transports en commun ;
- étendre la Promenade Verte régionale par la création d'une boucle locale traversant le cœur du paysage rural de Neerpede. La Promenade permettra de découvrir Neerpede. Dans le Vallon du Broekbeek, la Promenade Verte sera revalorisée et intégrée dans le parc de quartier Bon Air ;
- adapter l'infrastructure cyclable et les axes du RER vélo de la Région aux futurs développements de la zone et en améliorer l'efficacité et le confort (parkings vélos sécurisés).



## NEERPEDE AGRICOLE : NOURRIR LA VILLE DE MANIÈRE SAIN ET DURABLE



Des fruits et légumes, des herbes aromatiques, des préparations artisanales : la zone agricole de Neerpede offre à notre ville les saveurs d'une alimentation locale, saine et de qualité.

Neerpede a entamé sa transition vers l'agro-écologie, respectueuse de l'environnement et tournée vers le marché local. Un exemple à suivre !

### ENJEUX ET OBJECTIFS

Neerpede est l'une des dernières terres bruxelloises ayant, selon le Plan régional d'affectation du sol (PRAS), une vocation agricole, tout comme le Pajottenland voisin. Une bonne partie des terres est toujours cultivée aujourd'hui, généralement selon le modèle de l'agriculture conventionnelle, souvent à destination du bétail.

Or, l'agriculture joue un rôle prépondérant dans la conservation des paysages naturels, avec, à l'origine, les grandes cultures dans les espaces ouverts et le maraîchage dans les espaces cloisonnés. Elle contribue aussi au développement d'une activité économique durable et au renforcement des liens sociaux avec la ville voisine. Malgré la prépondérance actuelle d'un modèle agricole intensif orienté vers des circuits industriels à grande échelle, un modèle basé sur des modes de production écologiques, à destination des mangeurs/euses bruxellois-es en circuits courts ou vente directe semble avoir de l'avenir. Il doit pour cela être soutenu par des politiques favorables à la transition écologique et à l'innovation.

Le Plan Directeur interrégional invite à la mise en place d'un nouveau modèle agro-écologique périurbain à Neerpede (comportant notamment la réactivation de terres maraîchères à l'abandon, la transition vers des exploitations agricoles mixtes, des projets pilotes publics-privés pour tester le maraîchage urbain ou périurbain dans la prolongation de BoerenBruxselPaysans, etc).



**L'agriculture joue un rôle prépondérant dans la conservation des paysages naturels, le développement d'une activité économique durable et le renforcement des liens sociaux.**

### Propositions du Plan Opérationnel de Neerpede

Le Plan Opérationnel prévoit de poursuivre la dynamique de déploiement de l'agriculture écologique locale initiée au sein de BoerenBruxselPaysans. Ce projet-pilote est développé depuis 2015 par six partenaires et financé majoritairement par le FEDER. Il vise à faire émerger des projets économiques de production (fruits, légumes, herbes aromatiques, élevage...), de transformation et de distribution en circuit court pour une alimentation écologique, locale, saine, de qualité et accessible à tou-te-s les Bruxellois-es. Un projet qui met concrètement en œuvre les orientations de la stratégie Good Food régionale.

Le site de la ferme du Chaudron, une fois rénové, constituera un outil à destination des professionnels et pourra aussi jouer un rôle de lieu de rencontre, de découverte et de sensibilisation à l'agriculture locale, proposant la restauration et la vente de produits.

Le Plan Opérationnel de Neerpede avance des pistes pour l'intégration paysagère et écologique des activités agricoles existantes et futures, via la charte paysagère et via un futur plan qui accompagnera l'implantation des installations agricoles au sein de la zone.



## LE PLAN OPERATIONNEL DE NEERPEDE EN PRATIQUE

La mise en œuvre de tous ces projets nécessitera la participation active de différents acteurs : Bruxelles Environnement, la Commune d'Anderlecht, Bruxelles Mobilité, Perspective.brussels, les divers opérateurs régionaux du développement urbain, les associations locales, les habitants et utilisateurs de la zone, ainsi que les acteurs privés. Une large place sera donnée à la participation des usagers et des riverains, notamment concernant le futur pôle récréatif.

### Programmation

Le Plan Opérationnel de Neerpede a identifié les projets potentiels pour l'ensemble de la zone. A la demande du Gouvernement bruxellois, le comité d'accompagnement du Plan, coordonné par Bruxelles Environnement et rassemblant les divers acteurs publics concernés, s'est vu confier la poursuite de son opérationnalisation : définition plus précise des opérations, montage des partenariats nécessaires, recherche de financements, priorisation et phasage des réalisations. Les opérations seront entamées en fonction des moyens humains et financiers disponibles.

### Budget

Le budget total, couvrant les études et les travaux, est estimé à 35 millions d'euros. Diverses sources de financement régionales, fédérales et européennes sont à l'étude.



## CONCLUSION

Neerpede représente une opportunité exceptionnelle pour la Région de Bruxelles-Capitale. Resté longtemps dans l'ombre, ce territoire montre aujourd'hui tout son potentiel, face aux grands enjeux auxquels la Région bruxelloise est confrontée : adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité, gestion de l'eau dans la ville et ses abords, besoin d'espaces de détente à l'Ouest de la ville, développement de terres cultivables, demande accrue pour une nourriture locale et de qualité...

Les projets opérationnels identifiés et les intentions de gouvernance pour le développement de Neerpede intègrent ces différents enjeux, sans les opposer, afin de proposer un projet global, qui bénéficie aux habitant-e-s, aux usagers et aux visiteurs, protège les paysages naturels, augmente la valeur écologique de notre capitale et développe l'activité agricole.

Ce Plan, c'est un défi global à relever ensemble. Pour faire de Neerpede un espace naturel renforcé, une zone agro-écologique exemplaire, un poumon vert et bleu pour la ville et un terrain de loisirs et de détente accessible. Un projet qui contribuera à la qualité de vie des Bruxellois-e-s, mais aussi au potentiel de résilience de notre Région.





Rédaction : Bee Com – Dies  
 Comité de relecture :  
 Romuald Arbe, Marion Bonduelle, Catherine Fierens, Martin Ohse, Frank Vermoesen.

Crédits photographiques :  
 Couverture : Global View Simon Schmitt  
 P4 : JNC International · P6 : Bruxelles Environnement · P10 : Bruxelles Environnement  
 P12 : Xavier Vermeersch · P14 : William Van Lierde - Frédéric Demeuse  
 P15 : William Van Lierde · P16 : Frédéric Demeuse · P17 : Bruxelles Environnement  
 P18 : Pool is Cool · P19 : Bénédicte Maingiaux · P20 : Frédéric Demeuse · P21 : Bruxelles Environnement  
 P23 : Bruxelles Environnement · P25 : Smala Farming · P27 : Bruxelles Environnement  
 P28 : Bruxelles Environnement · P29 : Bruxelles Environnement  
 P30 : Luc Hecquet - Frédéric Demeuse - Bruxelles Environnement - William Van Lierde  
 Frédéric Demeuse - Pool is Cool - William Van Lierde - Bénédicte Maingiaux - Bruxelles Environnement  
 Bruxelles Environnement - Luc Hecquet - Smala Farming  
 4<sup>ème</sup> couverture : Bruxelles Environnement

Cartes Bruxelles Environnement (p2 et p11) : Sophie Mossoux

Design : associationdidees.be

Editeurs responsables : F. Fontaine & B. Dewulf - Avenue du Port 86C/3000 - 1000 Bruxelles  
 Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé



Carte de la Belgique, d'après Ferraris, établie en 1831 par Ph. Vandermaelen

